

Assistant(e) de vie aux familles

RNCP4821 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	330t
Code(s) ROME	K1302, K1303, K1304, K1305
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	05/07/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

656 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 656 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
A2MAINS	31497181300022	Organiser l'évaluation
AADPSFP	78035020300011	Organiser l'évaluation
ABELOR	87928474300017	Organiser l'évaluation
ACADEMIE DU PERSONNEL DE MAISON	81119809200017	Organiser l'évaluation
ACADEMIE DU PERSONNEL DE MAISON - LYON	82367897400010	Organiser l'évaluation
ACADEMIE LAX FORMATION PROFESSIONNELLE	75293511400021	Organiser l'évaluation
ACAF-MSA DE VAUCLUSE	31350998600029	Organiser l'évaluation
ACCESS PRO	79402757300011	Organiser l'évaluation
ACIF	43472062900014	Organiser l'évaluation
ACOFORM	49535480500030	Organiser l'évaluation

Liste complète des 656 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp4821-assistant-e-de-vie-aux-familles/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) contribue au bien-être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité. Pour permettre aux personnes âgées ou malades, aux personnes en situation de handicap de maintenir leur autonomie et de continuer à vivre à domicile, l'ADVF les aide en mettant en œuvre les gestes et techniques appropriés dans le respect de l'intimité et l'écoute de la personne. Il (elle) assure la garde d'enfants vivant à domicile.

L'ADVF réalise pour les particuliers l'entretien courant de leur logement et de leur linge en veillant à la qualité de sa

prestation et en respectant les règles d'hygiène. Il (elle) intègre dans sa pratique les principes du développement durable.

Il (elle) accompagne les personnes fragilisées dans les actes essentiels de la vie quotidienne. L'ADVF les assiste pour s'habiller, pour faire leur toilette et pour se déplacer. Il (elle) les aide à préparer les repas et à faire les courses, à préserver les relations et les activités sociales. Il (elle) tient compte des attentes, des besoins et des consignes de la personne aidée et de son entourage. Il (elle) organise son travail de façon rationnelle et est réactif (réactive) face aux changements, aux imprévus et aux différentes façons de faire et d'être des personnes. L'ADVF adapte ses activités en fonction du degré de dépendance des personnes, en fonction des conditions matérielles et de la présence éventuelle d'autres intervenants. Il (elle) peut être amené(e) à utiliser un cahier de liaison permettant la transmission d'informations et la passation de consignes.

L'ADVF assure essentiellement la garde de jeunes enfants, mais il (elle) peut également intervenir auprès d'enfants scolarisés (hors soutien scolaire).

Il (elle) intervient dans le respect des consignes des parents et des habitudes familiales pour le lever et le coucher des enfants, la toilette et le repas. Sa prestation est réalisée dans l'objectif de contribuer aux apprentissages de base des enfants. Il (elle) organise des activités ou des sorties en fonction de l'âge et du nombre d'enfants.

L'ADVF peut intervenir auprès de personnes en situation de handicap vivant à domicile.

Dans l'exercice de ses activités, l'ADVF peut être amené(e) à mettre en œuvre les compétences attestées par le certificat d'acteur prévention secours du secteur de l'aide à domicile (APS-ASD) (1) ou par le certificat de sauveteur-secouriste du travail (SST). Il (elle) veille à la sécurité des personnes et préserve sa propre sécurité en appliquant les gestes et les postures adaptés. En situation d'urgence, il (elle) applique les gestes de premiers secours et alerte les intervenants concernés.

L'ADVF tient compte des limites de sa fonction et du cadre d'intervention convenu avec la personne aidée ou les parents.

Il (elle) est en relation avec les proches de la personne aidée et les parents des enfants, avec l'encadrant de l'entreprise ou de l'association, des professionnels de la santé et avec d'autres prestataires de services. Il (elle) respecte la confidentialité des informations reçues.

L'emploi s'exerce le plus souvent à temps partiel. Les horaires sont en discontinu et les plannings variables. Le travail peut s'effectuer durant la journée et parfois la nuit, tous les jours de la semaine, y compris le week-end. Il nécessite des déplacements sur les différents lieux d'intervention. La possession du permis de conduire et d'un véhicule est souvent nécessaire.

(1) Jusqu'en septembre 2015, cette formation portait le titre de "certificat prévention secours" (CPS) intervenant à domicile.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Entretenir le logement et le linge d'un particulier

Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.

Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier.

Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

2. Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage.

Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.

Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne.

Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.

Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.

3. Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants.

Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants.

Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités.

Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

Compétences transversales de l'emploi

Adopter une posture de service orientée vers la personne aidée.

Communiquer avec les personnes aidées et leur entourage.

Evaluer la qualité de la prestation d'aide aux personnes.

Activité de spécialisation de l'emploi

Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile

Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son cadre de vie et en lien avec son entourage.

Aider la personne en situation de handicap à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie.

Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap.

Blocs de compétences

RNCP4821BC01 — Entretenir le logement et le linge d'un particulier

LISTE DE COMPÉTENCES

Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.

Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier.

Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

RNCP4821BC02 — Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

LISTE DE COMPÉTENCES

Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage.

Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.

Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne.

Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.

Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.

RNCP4821BC03 — Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants.

Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants.

Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités.

Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

RNCP4821BC04 — Activité de spécialisation de l'emploi : Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile

LISTE DE COMPÉTENCES

Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son cadre de vie et en lien avec son entourage.

Aider la personne en situation de handicap à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie.

Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'emploi d'ADVF s'exerce le plus souvent au domicile des particuliers et parfois dans leur espace privé au sein de structures collectives. Il peut s'exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, en emploi direct ou en mandataire (l'employeur est la personne aidée) ou en mode prestataire (les employeurs sont les associations ou les entreprises d'aide à domicile).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- auxiliaire de vie ;
- assistant de vie ;

- assistant ménager ;
- agent à domicile ;
- garde d'enfant à domicile ;
- garde à domicile.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 455 €
Familles professionnelles (FAP)	T1X60 — Personnels de ménage chez des particuliers · tension 5/5 (Très élevée) T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie · tension 5/5 (Très élevée) T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	131 861
Jugés difficiles à recruter	57 %
Emplois saisonniers	13 %
Familles professionnelles (FAP)	T1X60 — Personnels de ménage chez des particuliers T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par les Unités départementales(UD) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Polynésie française

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	05/07/2021
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP231

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35506

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4821/>